

Portugal : Spinola et Carvalho amnistiés

LE général Antonio Ramalho Eanes, chef de l'Etat portugais, a promulgué la loi d'amnistie votée à deux reprises par l'Assemblée de la République et qui n'attendait plus que la signature présidentielle pour entrer en vigueur. Cette amnistie concerne tous les auteurs de délits politiques commis après la révolution du 25 avril 1974. Parmi eux, deux figures désormais célèbres : le général Spinola, accusé d'une tentative avortée de coup d'Etat de droite le 16 mars 1975, et le commandant Oteio Sa-

raiva de Carvalho, accusé, lui, d'avoir été impliqué dans la tentative, tout aussi avortée, de coup d'Etat d'extrême gauche, le 25 novembre de la même année.

Mais il y a bien d'autres bénéficiaires de cette amnistie : en particulier une vingtaine de militants du Parti révolutionnaire des travailleurs, emprisonnés sans jugement depuis plus d'un an et accusés eux aussi d'être les instigateurs des événements du 25 novembre 1975. La grève de la faim d'une trentai-

ne de jours qu'ils avaient entrepris le mois dernier pour obtenir la promulgation de l'amnistie a sans doute beaucoup pesé dans la décision du président de donner son feu vert, après trois mois d'atermoiements, à la loi du Parlement.

Le chef de l'Etat craignait en effet la réaction des militaires conservateurs, qui entendaient ne pas laisser aux civils le droit de se mêler de certains dossiers qu'ils jugeaient du ressort du conseil de discipline de l'état-major des forces armées.

"Le Matin" - 12.11.79

Fundação Cuidar o Futuro

